



Le Directeur Général de Bordeaux INP

- VU** le décret n°2009-329 du 25 mars 2009 modifié créant Bordeaux INP ;
- VU** l'arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 13 juillet 2017 portant nomination de M. Marc PHALIPPOU dans les fonctions de directeur général de Bordeaux INP, à compter du 18 août 2017 ;
- VU** le règlement intérieur en vigueur de Bordeaux INP, notamment son article 8.1 ;

ARRETE

Article 1^{er} :

Monsieur Christophe BACON est nommé Vice-Président de Bordeaux INP en charge de la formation.

Article 2 :

Le mandat du Vice-Président prend effet à compter de la publication de cet arrêté et prend fin au terme du mandat du directeur général de Bordeaux INP.

Article 3 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera affiché de manière permanente dans les locaux de Bordeaux INP et sur le site internet de Bordeaux INP.

Article 4 :

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Talence, le 1^{er} septembre 2017
Le directeur général de Bordeaux INP

Marc PHALIPPOU

